



## PROGRAMME DE FORMATION

### Maintien des acquis et des compétences de l'Acteur Prévention Secours dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (dont ALM)

#### Objectifs

Être acteur de la prévention des risques liés à son métier.  
Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.

#### Public concerné et pré requis

Personnels exposés aux situations dangereuses et à l'accompagnement de personnes à mobilité réduite dans le secteur du soin et du domicile.

#### Documents délivrés

Grille d'observation et d'analyse de l'acteur PRAP 2S + tous documents jugés nécessaires par le formateur.

#### Modes pédagogiques

Exposé interactif, démonstrations pratiques, simulation.

#### Compétences visées et contenu

- \* Retour d'expérience sur les différentes situations rencontrées.
- \* Les déplacements naturels de la personne aidée
- \* Les moyens de communication avec la personne aidée
- \* Les différents indicateurs à évaluer lors d'un accompagnement.
- \* Le schéma décisionnel pour réaliser un déplacement.
- \* Informer les acteurs des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée.
- \* Réaliser une protection adaptée lors d'un accident, incident ou dysfonctionnement.
- \* Examiner la victime.
- \* Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes.
- \* Secourir la victime de manière appropriée.

#### Dispositif et suivi d'évaluation

Évaluation certificative. Grille de certification (document INRS) délivrance du certificat APS ASD de l'INRS.



Max. 10  
personnes



Formateur  
certifié APS



14 heures



Tous les 2  
ans